

12 juin 2014

La ville de Saint-Jean d'Angély vous propose des boutiques abordables pour cet été !

La ville souhaite s'engager dans la redynamisation de son coeur de ville à travers l'implantation d'artisans d'art dans des boutiques attractives et actuellement disponibles. Elle propose dès cet été des conditions d'installation confortables et abordables à savoir :

- mise à disposition de locaux **entre 10 et 90 m²**, seul ou à partager
- participation financière demandée : **40 € par semaine et par artisan** (loyer + charges)
- **période : 7 juillet au 31 août** (vous pouvez vous engager sur une période allant d'une semaine à la totalité de l'été) avec possibilité de prolongation jusqu'au 21 septembre
- **la ville prend en charge l'ensemble des autres frais** (location, rafraîchissement des locaux, communication de l'opération, etc.).

Contactez dès maintenant les services de la ville !

Cette action, certes ponctuelle, n'est qu'un début dans la démarche que souhaite pérenniser la Ville de Saint-Jean d'Angély autour de l'artisanat d'art et de la revitalisation de son centre-ville.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter les services de la ville :

Antoine Lamarche, directeur des Affaires Culturelles - **05 46 59 56 67**

Sylvie Perrotin, responsable de l'Animation - **05 46 59 51 23**

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)